

Les différents niveaux d'alertes du nouveau protocole sanitaire de l'Education Nationale

Un nouveau protocole a été mis en place par le ministère de l'éducation nationale, le 28 juillet dernier. Ce dernier a établi une graduation comportant quatre niveaux :

- **niveau 1 / niveau vert**
- **niveau 2 / niveau jaune**
- **niveau 3 / niveau orange**
- **niveau 4 / niveau rouge**

Actuellement, nous sommes en **niveau 2**.

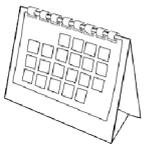
En fonction de la situation épidémique, le passage d'un niveau à autre pourra être déclenché au niveau national ou territorial (département, académie, région)

Les réponses aux questions que les parents se posent pour la rentrée du Jeudi 2 septembre 2021

Quel est le jour de la rentrée ?

Tous les élèves seront accueillis sur les 4 jours d'école à compter du **jeudi 2 septembre**.

La présence des élèves est obligatoire et n'est pas laissée à l'appréciation des familles.



Y aura-t-il un café et un discours de bienvenue dans la cour des primaires comme les autres années ?

Hélas non.

Pour respecter le protocole sanitaire et préserver la santé de tous, nous avons fait le choix d'éviter un grand rassemblement sur la cour.

Les adultes peuvent-ils entrer dans l'enceinte de l'école ?

Afin d'éviter les rassemblements importants de personnes, **seul un adulte par famille, masqué est autorisé à entrer dans l'enceinte de l'école** en toutes circonstances (accueil du matin pour les maternelles, sortie pour les maternelles et primaires).

Tout adulte ou jeune collégien et lycéen devant pénétrer dans l'enceinte de l'école devra porter le masque.

À quelle heure mon enfant pourra-t-il arriver à l'école ?

Votre enfant arrivera selon le planning suivant :

7 h 00 à 8 h 30 : garderie payante (chaque matin, merci de prévenir oralement la surveillante si votre enfant mange à la cantine et reste à la garderie le soir).

La garderie est réservée aux élèves dont les parents ont une nécessité absolue de garde. La désinfection des mains est obligatoire en arrivant dans la salle.

- **En salle de jeux de maternelle** : entrée par le portillon maternelle (parking école) pour accéder à la garderie payante.
- **En salle multifonctions pour le primaire** (à partir de 8h00): entrée par le portillon maternelle (parking école)

8h30 – 8h45 : Accueil des élèves

- **accueil des élèves de maternelle par le portillon maternelle du parking du Sacré-cœur.**
 - **pour les PS°** : accueil par la porte du couloir côté parking (classe de Marie-Christine et Manon) et classe de Anne). **Un seul parent masqué et mains désinfectées** est autorisé à accompagner son enfant en classe de TPS/PS.
 - **pour les MS° et GS°** : emprunter l'allée et dirigez-vous vers la porte extérieure de la classe de votre enfant sur la cour maternelle. Concernant la classe MSB de Christèle, le parent et l'élève devront accéder à sa classe par la porte arrière située derrière les claustras grises à côté de la classe de Isabelle (GS).

- **accueil des élèves des classes de CP, CE1, CE1/CE2 par la grille principale** (bd Gambetta) à côté de la salle multifonctions.

- **accueil des élèves des classes de CE2, CM1, CM2 par le portail blanc** (haut du bd Gambetta)



Comment se réalisera la dépose de mon enfant à l'école dès le 1^{er} jour d'école ?

Selon qu'il est scolarisé en en maternelle ou en primaire, voici la procédure :

- En maternelle :
 - **1 parent masqué et son enfant accède à la cour maternelle** par le portail vert.
 - Seul **un parent des élèves des classes TPS/PS a le droit de rentrer dans le couloir de la maternelle pour accompagner son enfant.** Le parent de TPS ou PS est autorisé à rentrer masqué dans la classe, mais il ne doit pas s'attarder afin d'éviter un nombre important d'adultes dans la classe. Merci de respecter les règles de distanciation.
 - Concernant les élèves de MS et GS, **les parents déposent leur enfant à la porte de la classe et précisent à l'enseignante si l'enfant mangera à la cantine et restera à la garderie.**
- En primaire :
 - Il faudra déposer votre enfant sur le trottoir longeant soit l'entrée de la grille principale (classes CP, CE1, CE1/CE2) de l'école, soit du portail blanc (classes CE2, CM1, CM2).
 - **Exceptionnellement, pour le 1^{er} jour de classe, les élèves de CP et les nouveaux élèves de l'école primaire pourront être accompagnés d'1 parent masqué jusqu'à la porte de leur classe.** Des pancartes seront disposées dans la cour pour indiquer les classes.

Comment se réalisera la dépose de mon enfant à l'école, les autres jours de l'année ?

En primaire, le matin, les parents ne rentrent pas dans l'école (à l'exception de ceux qui doivent déposer leur enfant en garderie).

Comment mon enfant rejoindra-t-il sa classe en primaire ?

Tous les élèves se rendront directement dans leur classe dès leur arrivée à l'école et se positionneront en rang.

Un accueil individualisé en classe par l'enseignant aura lieu de 8h35 à 8h45.

Pourrais-je accompagner mon enfant jusqu'au portail ?

- En maternelle :
1 parent masqué et son enfant accède à la cour maternelle par le portail vert.

Seul un parent des élèves des classes TPS/PS a le droit de rentrer dans le couloir de la maternelle pour accompagner son enfant. Le parent de TPS ou PS est autorisé à rentrer masqué dans la classe, mais il ne doit pas s'attarder afin d'éviter un nombre important d'adultes dans la classe. Merci de respecter les règles de



distanciation.

Concernant les élèves de MS et GS, les parents déposent leur enfant à la porte de la classe et précisent à l'enseignante si l'enfant mangera à la cantine et restera à la garderie.

- **En primaire :**

Pour respecter les règles de distanciation et éviter l'encombrement sur le trottoir, seuls les élèves de CP peuvent être accompagnés jusqu'à la grille principale. Mais il vous faudra alors respecter les règles de distanciation physique et repartir immédiatement dès que votre enfant aura franchi le portail.

Mon enfant pourra-t-il utiliser du gel hydro-alcoolique ?

Oui, dans le protocole sanitaire, il est stipulé que votre enfant pourra utiliser du gel hydro-alcoolique mais que lorsqu'il sera fourni par l'école. L'utilisation de ce gel se fera sous surveillance d'un adulte.

Il devra donc être utilisé uniquement lorsque le nettoyage des mains au savon n'est pas possible. Votre enfant n'a pas le droit d'apporter du gel hydro-alcoolique à l'école.

Les adultes de l'école et les élèves de l'école porteront-ils un masque ?

Oui, tous les adultes de l'école et les élèves à partir du CP porteront un masque (mais, les élèves ne pourront l'enlever que durant les récréations).

Il sera nécessaire de prévoir 2 masques par jour pour chaque enfant. Vous avez la liberté d'opter pour le masque lavable (à laver chaque jour) ou le masque jetable (à jeter chaque jour).

Pour les enfants mangeant à la cantine : nous vous demandons de mettre dans le cartable, le masque pour l'après-midi dans un sac de congélation marqué au nom de votre enfant.

L'enfant devra également avoir un sac de congélation dans sa poche lors de son passage à la cantine afin d'y déposer son masque pendant le temps du repas. Il remettra son masque à la fin du repas.

Le port du masque est interdit pour les enfants de maternelle.



Comment se dérouleront les récréations ?

- **En primaire, il y a une limitation de brassage par niveau obligatoire.**

Il y aura des récréations décalées en respectant les groupes de niveaux. Durant la pause méridienne, une répartition de la cour primaire sera organisée pour respecter ces groupes de niveaux

- En maternelle, il n'y aura aucune règle de distanciation dans les espaces clos et à l'extérieur

Comment se dérouleront les activités sportives des élèves de primaire ?

Les activités physiques et sportives seront autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les élèves de primaire. Cependant, en intérieur, les sports de contact seront interdits et les règles de distanciations devront être respectées.

Comment mon enfant se rendra-t-il aux toilettes ?

Il est important que votre enfant passe aux toilettes chez vous avant d'aller à l'école.

Dans la mesure du possible, les élèves de primaire feront en sorte de se rendre aux toilettes sur les temps de récréation et non sur le temps de classe.

Ils devront se laver les mains avant et après leur passage aux toilettes.

Pour se rendre aux toilettes sur le temps de récréation, votre enfant devra demander

l'autorisation à l'adulte de surveillance car nous souhaitons limiter le nombre d'enfants à l'intérieur du local.

Mon enfant pourra-t-il manger à la maison le midi ?

Oui, les enfants pourront rentrer sur l'heure de midi :

- **départ de l'école à 12 h 00**, (par le portillon pour les élèves de maternelle, par la grille principale pour les élèves de CP, CE1 et CE1/CE2 et par le portail blanc pour les classes de CE2, CM1 et CM2)
- **retour entre 13 h 20 et 13 h 30** (par le portillon pour les élèves de maternelle, par la grille principale pour tous les élèves de primaire)

Quel sera le repas de mon enfant le midi ?

Le service de cantine sera assuré dès le jeudi 2 septembre.

Comment mon enfant mangera-t-il à la cantine ?

Les élèves devront se laver les mains avant et après le repas.

Un ordre de passage et un placement de tables seront instaurés pour limiter le brassage.

Chaque classe déjeune chaque jour dans la même zone de tables.

Le port du masque sera obligatoire à la cantine, même lorsque les élèves seront assis, tant qu'ils ne consommeront pas un plat ou une boisson.

Il sera interdit de partager ou échanger sa nourriture.

Au moindre déplacement, les élèves devront porter leur masque.

Chaque élève de primaire devra apporter une gourde d'eau marquée à son nom, non seulement pour le repas du midi, mais également pour qu'il puisse s'hydrater pendant les récréations, sans boire à même le robinet et risquer une transmission de virus.



Comment mon enfant sortira-t-il le soir ?

La sortie aura lieu à 16h30.

Les parents rentreront masqués dans l'école en respectant les règles de distanciation, et se rendront devant la classe de leur enfant.



Afin de permettre la sortie des enfants en limitant la distanciation physique, nous utiliserons ces accès suivants :

- Pour la maternelle, la sortie se fera par le portillon vert de la maternelle côté parking. :

. Lorsque vous arriverez pour chercher votre enfant, merci de vous présenter au portillon donnant sur le parking.

- **pour les PS°** : sortie par la porte du couloir côté parking (classe de Marie-Christine et Manon et classe de Anne)
- **pour les MS° et GS°** : emprunter l'allée et dirigez-vous vers la porte extérieure de la classe de votre enfant sur la cour maternelle

- Pour les classes de primaire :

Les enseignants seront à la porte de leur classe et appelleront les élèves un à un. Merci d'éviter de rester à bavarder dans l'enceinte de la cour.

Les élèves ayant une autorisation de sortir seuls, sortiront par le grand portail blanc à 16h30.

Pour une meilleure fluidité de la circulation, merci aux parents de CE2, CM1, CM2 de sortir par le grand portail blanc situé en haut de la cour primaire.

La grille principale (bd Gambetta) et le portail blanc seront refermés à 17h00.

Garderie et étude :

La garderie et l'étude sont réservées aux élèves dont les parents ont une nécessité absolue de garde

- **En maternelle :** Les élèves restant en garderie seront accueillis de 16 h 30 à 18 h 45 en salle de jeux de maternelle (accès par le parking)
- **Primaire :** étude de 16h45 à 17h45 (**sans possibilité de récupérer son enfant avant 17h45**) dans les 2 classes face au self. Merci de passer par le portail vert de la maternelle et la cour de cette dernière pour récupérer votre enfant. A partir de 18h20, les élèves de primaire seront à récupérer dans la salle de jeux de la maternelle.

Que fera mon enfant si je décide qu'il reste à la maison ?

TOUS les enfants doivent reprendre le chemin de l'école à compter du 2^r septembre.

Les parents devront fournir un certificat médical si leur enfant, pour des raisons de santé, ne peut être présent à l'école.



Quand mon enfant devra-t-il se laver les mains ?

Selon le protocole, votre enfant, à minima, devra se laver les mains avec du savon ou du gel hydro-alcoolique fourni par l'école :

- à l'arrivée dans l'école ;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.



À quelle fréquence les locaux seront-ils nettoyés ?

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle dans la lutte contre la propagation du virus.

Les sols des parties communes et les sanitaires seront nettoyés tous les soirs après le départ des élèves.

Une désinfection sera réalisée régulièrement sur les points de contacts.

Les savons et essuie-mains seront réapprovisionnés aussi souvent que nécessaire.

Les tables seront nettoyées après chaque service de cantine.

À quelle fréquence les locaux seront-ils aérés ?

Les salles de classes seront aérées avant l'arrivée des élèves pendant 15 minutes, durant les récréations, pendant la pause repas quand les enfants auront quitté la classe et en fin de journée.

Une aération d'au moins 5 minutes doit également avoir lieu toutes les heures

Quel rôle vais-je jouer, moi, parent ?

Les parents soutiendront le travail des enseignants :

- en expliquant et en apprenant les gestes barrières et le respect des mesures de distanciation physique à vos enfants ;
- en respectant les horaires de dépose et reprise de vos enfants ;
- en évitant tout attroupement aux entrées et sorties de l'école ;
- en prenant la température de votre enfant tous les matins ;

en ne mettant pas votre enfant à l'école s'il ressent les moindres symptômes qui pourraient faire penser à une atteinte par le virus :

- de la fièvre (38 degrés et plus),
- une sensation de fatigue,
- une toux sèche.
- des courbatures et des douleurs,
- une congestion nasale,
- un écoulement nasal,
- des maux de gorge,
- des diarrhées,
- des éruptions cutanées



Si mon enfant est une personne à risque puis-je le mettre à l'école ?

Oui, votre enfant pourra être scolarisé mais le personnel ne pourra être tenu pour responsable s'il devait tomber malade et que la maladie s'aggravait.

Que dois-je faire si mon enfant ou moi-même avons des symptômes ?

Si une personne semble tomber malade dans la cellule familiale, il vous faudra immédiatement informer l'école.

Votre enfant sera mis en quarantaine et ne pourra venir à l'école.

La procédure sera également :

- d'éviter les contacts.
- d'appeler un médecin avant de se rendre à son cabinet ou appeler le numéro de permanence de soins de la région.
- Et si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, il faudra appeler le SAMU : 15 ou 112.



Que se passe-t-il si un élève de la classe de mon enfant est positif ?

Si un élève dans une classe est testé positif, **la classe sera fermée pour 7 jours**. Les élèves bénéficieront alors d'un suivi pédagogique à distance.

D'autres personnes auront-elles accès à l'école ?

L'entrée de l'établissement aux adultes extérieurs à l'école, ne sera possible qu'en cas de rendez-vous, pour récupérer son enfant malade, pour un suivi (taxi).

Ces personnes devront obligatoirement porter un masque et se désinfecter les mains à l'entrée de l'école.

Le protocole peut être amené à évoluer selon la circulation du virus. Si changement, vous en serez immédiatement avertis.

